

catholique rencontre quelque appui chez les auteurs étrangers à l'Eglise, surtout en matière de critique, mais il est besoin de prudence et de discernement. Que nos docteurs cultivent donc avec soin la science de la critique, car elle est très utile pour saisir entièrement l'opinion des hagiographes ; ils auront en cela Notre vive approbation. Qu'ils tirent de cette science de nouvelles ressources en recourant à l'appui des hétérodoxes, Nous ne nous y opposons nullement. Ils devront cependant prendre garde à ne pas puiser dans la fréquentation habituelle de ces études qui concerne particulièrement l'exposition des Ecritures et qui ouvre aux fidèles une large source de profits spirituels. En ce qui touche les textes dont le sens a été fixé d'une façon authentique soit par les auteurs sacrés, soit par l'Eglise, la commission, il est à peine besoin de le dire, devra être convaincue que cette interprétation seule peut être adoptée, suivant les règles d'une saine herméneutique. Mais il existe de nombreux passages sur lesquels l'Eglise n'a pas encore rendu de définition fixe et précise, et au sujet desquels il est licite à chaque docteur privé de professer et de soutenir l'opinion qui lui semble juste ; on sait cependant que sur ces points il faut conserver, comme règle d'interprétation, l'analogie de la foi et la doctrine catholique. De plus, on doit prendre bien garde en cette matière de franchir dans l'ardeur excessive du débat les limites de la mutuelle charité ; il importe aussi de ne point paraître discuter les vérités révélées et les traditions divines elles-mêmes.